

Le chômeur suspect

Histoire d'une stigmatisation

L'histoire de la stigmatisation du chômeur, à travers les aléas des crises, des guerres et de la période pas toujours bénie des Trente Glorieuses.

Christian Nauwelaers (CSCE)

Dans le droit fil des travaux de l'historien Hubert Dewez, cet essai impressionnant prolonge l'œuvre de ce grand expert, bien que non universitaire, et qui publia maints volumes sous le nom de Jean Neuville (1). L'ouvrage, touffu et regorgeant de références, s'intéresse au contexte européen du phénomène du chômage, en analysant dans ce contexte l'évolution de la situation belge. Avec d'édifiantes caricatures et dessins d'époque et autres documents divers.

Les rapports de force syndicats-patronats, et les diverses tendances politiques se voient analysées avec un luxe de détails et d'exemples concrets absolument impressionnant.

Les prémices

On apprend ainsi qu'en Belgique, en 1846, les premières caisses de chômage concernent les compositeurs-imprimeurs-typographes de Bruxelles. Se crée ensuite celle des ouvriers peintres de l'agglomération bruxelloise, en 1884.

Impossible de résumer une histoire

sant de travailler pour des entreprises sous le contrôle allemand.

Les années 1920 voient les premières vagues migratoires, des Italiens et Polonais qui envahissent l'industrie et les charbonnages, suite au départ de maints ouvriers vers le secteur tertiaire, ou en France pour jouir de meilleures conditions. Les étrangers se syndiquent peu et sont peu considérés. Le 25 août 1930, le gouvernement ratifie les conventions sur le chômage. Mais, suite au grand krach boursier du 24 octobre 1929, un grand marasme s'ensuit en Belgique jusqu'en 1935.

Au summum des discriminations : le chômage féminin

Les femmes, et aussi les jeunes, sont des premières cibles de stigmatisation, y compris de la part des syndicats et du Mouvement ouvrier chrétien ! On considère que les femmes mariées ont des ressources, et ne sont pas en état de besoin. Dans le même temps, le travail féminin n'est pas encouragé, les salaires inférieurs tirant

même célibataires, pour un remplacement des éventuels «excédents» (sic) par des chômeurs belges hommes. Ce qui entraîne, dès janvier 1935, une vive réaction de l'organisation Féminisme chrétien. Elle sera suivie par d'autres combats féministes.

Lorsque nos ministres emploient la formule « lutte contre

le chômage », il faut traduire lutte contre les chômeurs : cette phrase figure dans *Le Plan, hebdomadaire de combat pour le plan du travail*.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'opprobre est réservé à ceux qui refusent de travailler pour les entreprises allemandes.

Le 28 décembre 1944 : création de notre Sécurité sociale... Mais qui avale les droits inférieurs des femmes. Toute l'évolution contemporaine ultérieure est passée à la loupe, y compris l'activation instaurée en 2004, jusqu'aux mesures de dégressivité des allocations décidées par le gouvernement Di Rupo, et jusqu'aux propos anti-chômeurs et syndicats de Zuhail Demir.

Ce livre est un pavé : il s'agit d'une œuvre exigeante et ambitieuse, dont la lecture n'est pas nécessairement facile. La révolution numérique correspond à la « destruction créatrice » théorisée par l'économiste autrichien Joseph Schumpeter. Celle-ci a bel et bien commencé. Créatrice (de nouveaux emplois) ? On laissera au lecteur la responsabilité de son opinion à ce sujet, qui concerne toute la planète... □

(1) *Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation*, Sous la direction de Florence Loriaux, Editions Carhop-Crisp.



Lorsque nos ministres emploient la formule « lutte contre le chômage », il faut traduire lutte contre les chômeurs.

si longue. Septembre 1910 voit se tenir la première conférence internationale pour la lutte contre le chômage. La Grande Guerre induit une ambiguïté par rapport au jugement moral qui prévaut contre le sans-emploi : un chômeur refusant de mettre sa force de travail au service de l'occupant peut arguer de son patriotisme.

Ce qui n'empêche pas les ignominies, telles les lettres de dénonciation de faux chômeurs ou supposés tels. Alors qu'un secours de chômage est mis en place pour les ouvriers refu-

la condition ouvrière vers le bas !

Les jeunes sans travail sont vus comme des bons à rien, si pas des criminels en puissance, dont l'oisiveté prolongée risque de les perdre pour la société.

L'ouvrage relate de très nombreuses occurrences de travail forcé d'utilité publique : une doxa qui a tendance à réapparaître aujourd'hui. L'arrêté-loi du 8 décembre 1934 autorise le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale à contingenter le pourcentage d'étrangers et de femmes mariées ou